



SAINT NICOLAS DE FLUE ET LA FAMILLE SUISSE

Il y a 75 ans, les évêques suisses exhortaient les fidèles de leurs diocèses, à l'occasion de la fête fédérale d'action de grâces 1936, à prendre saint Nicolas de Flue pour modèle. Nous avons pensé utile à tous de reproduire aujourd'hui ce document, agrémenté de quelques notes de la rédaction.

Nos très chers frères,

Dès maintenant, nous nous préparons à célébrer, au printemps prochain, le quatre cent cinquantième anniversaire de la mort du bienheureux Nicolas de Flue¹. La dévotion envers ce grand serviteur de Dieu se développe au milieu de nous d'une manière réjouissante. Notre peuple sent plus vivement que jamais combien nous avons besoin de l'exemple de ses vertus et de son intercession. Des milliers de pèlerins vont aux lieux où il a vécu et où reposent ses restes sacrés. Des milliers de fidèles lui demandent son secours dans les périls qui les menacent et les épreuves qu'ils ont à soutenir.

(1) Né le 21 mars 1417, Nicolas de Flue est mort le jour de ses septante ans, en 1487. Il a été canonisé le 15 mai 1947. Au printemps 2012, nous célébrerons le 525^{ème} anniversaire de sa mort.

Or, l'un des dangers les plus redoutables pour notre peuple suisse est la profanation du mariage, avec sa conséquence fatale, la déchéance de la vie de famille. Sous ce rapport, le bienheureux Nicolas nous apparaît comme un exemple particulièrement lumineux pour notre temps. Le jour du Jeûne fédéral nous fournit l'occasion de montrer, à l'exemple de celui que nous appelons le Père de la Patrie, la grandeur et la dignité de la famille, et de considérer, à la lumière de la foi, les graves devoirs qu'impose le mariage. Si la famille est saine, le pays et le peuple prospèrent, mais si la famille dégénère, les bases de la société sont ébranlées.



Quel moment solennel et émouvant que celui où les fiancés sont agenouillés devant l'autel ! Sanctifiés par la confession et la communion,

ils se jurent fidélité pour la vie, tandis que le prêtre, au nom de la Sainte Trinité, leur donne la bénédiction liturgique. Oui, vraiment, le mariage est un grand sacrement, un mystère profond, qui rappelle l'union du Christ avec son Eglise.

Invisiblement, les Anges du Seigneur assistent à ce grand acte, par lequel une famille nouvelle est fondée. Invisiblement, le Christ lui-même, le Souverain Maître de toutes choses, vient dans cette famille : si elle ne résiste pas à sa grâce, il la conduira de sa main divine à travers toutes les vicissitudes de ce pèlerinage terrestre, jusqu'au port heureux de la Patrie éternelle. Invisiblement, des grâces descendent de ce sacrement dans l'âme des nouveaux mariés, des grâces qui aident les époux à remplir fidèlement leurs devoirs d'état, des grâces qui leur offrent la consolation et la force dans toutes les épreuves et leur assurent, à eux et à leurs enfants, le bonheur pour le temps et l'éternité.

« N'oubliez jamais combien la famille est divine et sacrée déjà dans sa racine, disait aux fils et aux filles de son peuple le bienheureux Nicolas de Flue. Elle est une création de Dieu ; le Seigneur l'a fondée au Paradis et Jésus-Christ, la relevant de l'abjection où le



paganisme l'avait réduite, l'a rétablie dans sa dignité originelle et élevée au rang sublime de sacrement, de sorte qu'elle est sainte comme le baptême, comme la confirmation, comme l'ordre lui-même. » Nous ajoutons avec le Bienheureux, en insistant de tout notre pouvoir : « *Eloignez de la famille suisse ces caricatures et ces images chimériques que l'esprit mondain actuel, éloigné de Dieu, voudrait mettre à la place du mariage chrétien, nous voulons dire : ces essais de mariage, ces unions passagères et sans sérieux, ces abus douloureux et ridicules qui révèlent un abîme d'anarchie morale, malgré l'audace avec laquelle des libertins s'en font, de nos jours, les panégyristes et les défenseurs, par la parole, par les écrits et par l'illustration. Préparez-vous sérieusement au mariage, fuyez les fréquentations mixtes et trop libres qui, si souvent, compromettent le vrai bonheur ; ayez horreur du divorce qui fait tant de mal à notre pays et qui entraîne à sa suite de si terribles malheurs.* »

Comme la famille est fondée en Dieu et enrichie par les grâces d'un sacrement, ainsi la vie entière doit se passer avec Dieu, suivant ses saintes lois. La volonté de Dieu reste son étoile conductrice ; la pensée de Dieu l'illumine tout le long de sa route.



Il n'est pas un vrai citoyen suisse qui ne s'arrête sans émotion, au Flueli, devant la simple maisonnette brunie par le temps, où le bienheureux Nicolas a passé de longues années, au milieu de ses enfants. Un souffle de l'éternité semble planer encore sur ces lieux. C'est là qu'a vécu une famille tout imprégnée de la pensée et de la crainte de Dieu. Famille authentiquement chrétienne, elle commence et termine sa journée par une fervente prière. La prière y bénit et assaisonne les repas. Le travail s'y fait chrétiennement, avec zèle, fidélité, patience, et tout y est sanctifié par la droiture d'intention ; car on sait que si le Seigneur ne bâtit la maison, ceux qui la construisent travaillent en vain. L'esprit chrétien y préside aux fêtes que la divine Pro-

vidence sème sur les chemins de la vie, afin que l'homme ne soit pas trop accablé par les difficultés inhérentes à sa condition.

Combien riche en joies et en consolations est encore aujourd'hui la vie chrétienne, malgré les épreuves, si nous savons comprendre toutes choses à la lumière de la foi et si le véritable esprit religieux règne dans la famille ! Quels beaux jours de joie que les dimanches, lorsque père, mère et enfants assistent aux offices et écoutent la parole de Dieu ; lorsque le catéchisme est fréquenté régulièrement ; lorsque les membres de la famille goûtent ensemble, et non pas séparés les uns des autres, quelques heures de récréation commune, soit dans la belle nature, soit sous le toit familial ! Quels jours de grâces que ceux où les parents et les enfants



vont ensemble à la Table sainte et où l'exemple du père communiant pieusement s'imprègne à jamais dans l'âme des enfants ! Quels jours mémorables que les grandes fêtes de l'Eglise comme Noël, Pâques, la Pentecôte, la Fête-Dieu, les fêtes de la Sainte Vierge, le jour de la confirmation et de la première communion, la fête des parents ou des enfants ! Même dans les conditions les plus modestes, la parole du vieux Tobie à son fils reste vraie : « *Nous menons une vie pauvre, mais nous jouissons de beaucoup de biens, si nous craignons Dieu et si nous fuyons le mal et vivons suivant la justice.* »² Ah ! puisse notre peuple comprendre que cette épidémie de plaisirs malsains qui profane aujourd'hui le dimanche est la négation de la joie et du bonheur !

Confiante dans la Providence divine, la famille chrétienne regarde le ciel aux heures de la souffrance et du sacrifice, de la maladie et de la séparation. Comme le saint homme Job, dans ces jours sombres elle dit : « *Si nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi ne devrions-nous pas en accepter aussi les maux ? Le Seigneur l'a donné, le Seigneur l'a repris, que le nom du Seigneur soit béni !* »³ Le crucifix qui figure à la place d'honneur est un constant rappel de la valeur des souf-

frances et une continuelle exhortation à imiter le Sauveur. Les images de la sainte Vierge et des saints, le bénitier et les autres objets de piété tiennent le même langage.



Avec un sérieux impressionnant, le bienheureux du Ranft s'élève tout particulièrement contre les terribles péchés commis dans le mariage, péchés qui profanent le sanctuaire de la famille et détruisent la vigueur du peuple. Il a donné, du reste, l'exemple lui-même : pour lui et pour sa famille, les lois du Créateur étaient saintes et inviolables. Chaque enfant était reçu avec respect de la main de Dieu et élevé pour Dieu. Et c'est ainsi que dix fils et filles grandirent à côté de leurs parents profondément chrétiens et transmirent la bénédiction de leur maison paternelle à une saine et nombreuse postérité.

Le bienheureux Frère Nicolas tremblait autrefois pour sa chère patrie, lorsque, après les guerres de Bourgogne, un terrible différend menaçait de faire éclater la guerre civile parmi les Confédérés et comme il lutta vaillamment, avec le secours de Dieu, pour éloigner ce malheur ! Il tremblerait bien plus de nos jours, où un ennemi plus redoutable a pénétré dans notre pays et où le meurtre secret ébranle les bases de l'ordre politique et moral. Les milieux catholiques sont

(2) Tobie IV, 23..

(3) Job I, 21 et II, 10..

moins contaminés ; mais ils ne sont malheureusement pas exempts de cette plaie. Un homme d'Etat a calculé que l'Eglise catholique en Suisse subit une perte annuelle d'environ 25'000 naissances⁴. Nous sommes un peuple mourant. Le cimetière n'est plus en dehors de la ville ; il est dans la famille même, où la mère, au lieu de bercer l'enfant, creuse la tombe de l'innocente créature⁵.

(4) De 1929 à 1937, la discussion aux Chambres fédérales sur le Code pénal suisse (CP) est marquée par la dépression démographique et la défense nataliste de la famille, les tensions sociales et la médicalisation de la grossesse. Les parlementaires sont divisés sur la teneur de l'article 107 (120 dès 1942) qui admet l'impunité de l'avortement pour raison thérapeutique. Les indications médicales, acceptées en 1929 par 99 voix contre 7, sont contestées par la commission des Etats chargée d'examiner le projet. Les deux Chambres se renvoient l'article jusqu'en 1937. Approuvé de justesse en votation populaire en 1938, le nouveau Code (entré en vigueur en 1942) comporte l'indication médicale pour ce qui s'appelle désormais "interruption de grossesse".

(5) Dans les années 1960 on estimait à 50 le nombre d'avortements sur 100 naissances en Suisse. Entre 1970 et 1990, il y a une diminution due à l'essor de la contraception. Les années suivantes se caractérisent plutôt par une stagnation, avec des fluctuations (cf. tableau page suivante).

L'évolution de la population suisse au XX^{ème} siècle

Années	1900	1910	1920	1930	1940	1950	1960	1970	1980	1990	1999	2009
Taux de mortalité en ‰	18	15,5	15	11,6	11,6	10,5	9,5	9	9,3	9,2	8,7	8,59
Taux de natalité en ‰	28,8	25	20,3	17	15,5	18	18	16	11,6	12,4	11	9,59
Taux de fécondité (igf)	3,9	3,4	2,7	2,03	1,83	2,4	2,45	2,05	1,54	1,6	1,48	1,45
Population en millions	3,3	3,7	3,9	4	4,2	4,7	5,3	6,2	6,3	6,7	7,2	7,6

Il y a des femmes qui ont peur de l'enfant, qui le sacrifient à l'amour de la jouissance et à la recherche des futilités. Quel chemin nous avons fait sur la pente du mal ! Nous sommes un pays pauvre en naissances, riche en divorces. Des abîmes de légèreté morale et de mépris des lois éternelles s'ouvrent devant nous. Est-il étonnant que la bénédiction de Dieu disparaisse et que de sombres nuages se montrent menaçants à l'horizon ? Dieu ne permet pas qu'on se moque de Lui.

Ce ne sont pas les milieux les plus pauvres qui se rendent coupables de ces crimes. La détresse économique est moins en cause que la conception impie et matérialiste de la vie qui veut supprimer tous les sacrifices. Mettez-vous en garde, nous vous en conjurons, contre ces abus criants qui précipitent notre peuple dans des catastrophes irréparables ; ayez horreur des péchés commis dans l'état du mariage.

Se moquer des familles nombreuses, leur refuser un appartement ou leur faire d'autres difficultés, c'est commettre un crime honteux contre la charité chrétienne et faire preuve d'un cœur dénaturé. Ces familles sont le soutien de l'Etat, la force du pays, l'espoir de l'Eglise. C'est de leur sein que sortent la plupart des vocations sacerdotales et religieuses ; ce sont elles qui fournissent les meilleurs

citoyens pour la patrie terrestre et la patrie céleste ; ce sont elles qui renouvellent continuellement la race. Aussi l'Etat lui-même a-t-il tout intérêt à respecter et à soutenir ces familles qui, fidèles aux lois de la nature, ont de nombreux enfants.



Parents chrétiens, ayez le souci du corps des enfants, ayez encore plus celui de leur âme immortelle ; soyez leurs anges gardiens visibles. Priez pour eux ; donnez-leur le bon exemple ; veillez sur les écoles qu'ils fréquentent, sur les places qu'ils occupent comme apprentis ou ouvriers, sur les associations auxquelles ils donnent leur nom.

Aidez-les à connaître leur vocation ; ne permettez pas qu'ils fassent des connaissances dangereuses pour la foi et les bonnes mœurs. Eloignez de votre maison les livres, les revues, les illustrés, les journaux qui ne correspondent pas aux principes chrétiens ; beaucoup de jeunes sont gâtés pour toute la vie par la littérature immorale.

Foulez aux pieds le respect humain et, sans compromis avec l'esprit païen de notre temps, suivez les prescriptions de l'Eglise au sujet de la mode, des sports, des films et de la radio. Si vos enfants sont malades, apprenez-leur à sanctifier leur souffrance et ne craignez pas d'appeler auprès d'eux

le prêtre sans attendre les derniers moments.

Pensez à la responsabilité que vous avez pour chacun des vôtres : Dieu vous demandera sévèrement compte de leurs âmes ; il vous récompensera généreusement si vous êtes fidèles au devoir. Comme vous serez heureux si toute votre famille est un jour unie au ciel dans cette joie parfaite dont saint Paul dit : « *L'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu, le cœur n'a jamais compris ce que Dieu réserve à ceux qui L'aiment !* »⁶ Combien grande sera la récompense au ciel pour un bon père, une bonne mère, de bons enfants ! Dans vos tribulations, pensez souvent au ciel et à ses joies éternelles où Dieu séchera toute larme, où il n'y aura plus ni mort, ni tristesse, ni douleur.

Bienheureux Nicolas de Flue, bénissez et protégez du haut du ciel la grande famille suisse qui vous est si chère !



En terminant, comme de coutume, nous vous recommandons instamment la quête annuelle pour les œuvres de charité, l'Institut des Missions suisses de Bethléem et son

séminaire missionnaire, à Tsitsikar (Mandchourie), les missions en général et les Missions Intérieures en particulier, le Convict Salésianum, la collecte du premier dimanche de l'Avent pour l'Université de Fribourg, ainsi que le denier de St-Pierre pour les besoins du Souverain Pontife.

Nous vous invitons aussi à vous occuper activement et charitablement des chômeurs et à secourir, dans la mesure du possible, les pauvres réfugiés de l'étranger. Plus les temps sont durs, plus la générosité miséricordieuse doit se faire intense et active.

Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communication du Saint-Esprit soient avec vous tous !

Donné à notre conférence annuelle de Soleure, le 6 juillet 1936.

+ VICTOR, ÉVÊQUE DE SION, DOYEN.

+ MARIUS, ÉVÊQUE DE LAUSANNE, GÈNÈVE ET FRIBOURG.

+ JOSEPH, ÉVÊQUE DE BÂLE ET LUGANO.

+ ALOYS, ÉVÊQUE DE SAINT-GALL.

+ LAURENT-MATHIAS, ÉVÊQUE DE COIRE.

+ ANGELO, ÉVÊQUE DE TERMAE, ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE DU TESSIN.

+ BERNARD, ÉVÊQUE DE BETHLÉEM, ABBÉ DE SAINT-MAURICE.

(6) I Cor. II, 9.